

MURS ET PLAFONDS ACRYL MAT ECOLABEL

Peinture de décoration à base de copolymères

Grande blancheur.
Garnissant.
Aspect mat.



Gedimat
des fondations aux finitions

Conditionnement

2.5 L et 10 L

Classification

AFNOR NFT 36-005 – Famille I Classe 7b2.

Destination

EMPLACEMENT	-Décoration intérieure des murs et plafonds.
LOCALISATION	-Halls, cages d'escaliers.
SUPPORT	-Enduits de liants hydrauliques, ciments et dérivés, bétons, briques, plaques de plâtre, plâtre. -Anciennes peintures, préalablement imprimées.

Propriétés

- Facile d'application.
- Garnissant.
- Grande blancheur.
- Microporeux.
- Lessivable.

Mise en oeuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59-1.

PREPARATION DES SUPPORTS

- S'assurer que les anciennes peintures sont bien adhérentes.
- Les parties métalliques seront bien protégées par une couche de primaire antirouille.

APPLICATION

- Brosse et rouleau : prêt à l'emploi.
- Airless : diluer de 8 à 12 %.
- Sur fonds cohérents, application en deux couches.

DILUANT

- Eau.

RENDEMENT

- Sur support moyennement absorbant : 10 à 12 m²/l.

SECHAGE A 20°C ET HUMIDITE RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 10 minutes.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 4 heures.

MISE A TEINTE

- Peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 5 %.

MURS ET PLAFONDS ACRYL MAT ECOLABEL

Peinture de décoration à base de copolymères

Gedimat
des fondations aux finitions

Grande blancheur.
Garnissant.
Aspect mat.



Conditionnement

2.5 L et 10 L

Précautions d'emploi

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par temps de pluie.
- Conserver hors de portée des enfants.
- Stocker à l'abri du gel.
- Pour de plus amples renseignements, consulter notre Fiche de Données de Sécurité.

Caractéristiques Techniques

LIANT	Copolymère acrylique.
DENSITE	1.56
EXTRAIT SEC	64 %
TX VOLUMIQUE EX. SEC	44 %
BRILLANT SPECULAIRE	inférieur à 5 %.

Réglementation C.O.V.

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l (2010)
- Ce produit contient moins de 5 g/l C.O.V.

Garanties

- MURS ET PLAFONDS ACRYL MAT ECOLABEL est garantie conformément aux dispositions en vigueur.
- Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos service s que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.